



# COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DE LA MANCHE

Président Mickaël RABAY

## CHALLENGE D'ESCRIME (open) CREDIT MUTUEL DE LA MANCHE 2017 - 2018

Le comité départemental d'escrime de la Manche organise, en partenariat avec le Crédit Mutuel de la Manche, un challenge d'escrime open annuel qui se déroule sur 4 rencontres réparties sur la saison sportive dans différents clubs de la Manche.

### Catégories et armes

Ce challenge est ouvert aux armes et catégories suivantes :

Fleuret hommes et fleuret dames : M15 - M13  
Fleuret mixte : M11 - M9  
Epée hommes et épée dames : M15 - M13

### Calendrier

Pour la saison sportive, le calendrier du challenge est le suivant :

<b>1<sup>ère</sup> rencontre</b>	<b>dimanche 17/12/2017</b>	<b>Hainneville</b>
<b>2<sup>ème</sup> rencontre</b>	<b>dimanche 21/01/2018</b>	<b>Saint-Lô</b>
<b>3<sup>ème</sup> rencontre</b>	<b>dimanche 08/04/2018</b>	<b>Les Pieux</b>
<b>4<sup>ème</sup> rencontre</b>	<b>dimanche 27/05/2018</b>	<b>Coutances</b>

### Classement

Lors des trois 1<sup>ères</sup> rencontres, le classement des différentes compétitions est communiqué et affiché sur place, mais il n'y a pas de remise de récompenses.

Parallèlement des points sont attribués (voir ci-après) à chaque participant pour le challenge ; un classement provisoire de celui-ci est communiqué ultérieurement aux clubs.

A l'issue de la 4<sup>ème</sup> et dernière rencontre, le classement de la journée est établi ainsi que le classement final du challenge. Seuls les 3 meilleurs résultats de chaque participant (cf. calcul des points) seront pris en compte.

### Calcul des points pour le challenge

Dans chaque catégorie, on attribue :

1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>	9 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup> et suivants
10 points	9 points	8 points	7 points	6 points	5 points	4 points	3 points	2 points	1 point

Lorsqu'une compétition a regroupé plusieurs catégories, on affecte les points dans la catégorie effective du tireur, mais en partant toujours de 10 points.

Par exemple : si, dans une même compétition regroupant des garçons et filles (en M15 ou M13), le classement est le suivant : 1<sup>er</sup> un garçon (10 pts) ; 2<sup>ème</sup> une fille (1<sup>ère</sup> fille : 10 pts) ; 3<sup>ème</sup> un garçon (2<sup>ème</sup> garçon : 9 pts) ; 4<sup>ème</sup> une fille (2<sup>ème</sup> fille : 9 pts) ; etc...

Le classement s'effectue sur les 3 meilleurs résultats de chaque participant. Mais seuls peuvent prétendre à être récompensés ceux qui auront participé à au moins 3 rencontres dont la dernière rencontre.

Les éventuels ex aequo sont départagés selon les critères prioritaires suivants :

- 1) le nombre de place de 1<sup>er</sup> ;
- 2) la prise en compte éventuelle des points des 4 rencontres.

### **Récompenses et nombre de récompensés par catégorie**

Les meilleurs tireurs de chaque catégorie sont récompensés, à condition d'avoir participé à au moins 3 des 4 rencontres et d'être présents à l'ultime rencontre (cf. ci après le nombre de récompensés par catégorie).

Tous les M9 et M11 présents lors de la dernière journée recevrons une récompense.

Sous réserve d'avoir participé à au moins 3 des 4 rencontres, les meilleurs tireurs sont récompensés avec des bons d'achat.

Le nombre de tireurs récompensés est fonction du nombre de participants dans la catégorie :

nombre de participants	1 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20	21 et +
nombre de récompensés	1	2	3	4	5

### **Horaires des rencontres**

Les rencontres se déroulent sur une ½ journée (dimanche après-midi), mais dans chaque catégorie la compétition durera environ 2 heures. Les horaires sont les suivants :

Catégories		appel	scratch	début de compétition	fin prévisible de compétition
* épéistes et fleurettistes	M15 et M13	11h30	11h45	12h00	14h15
* fleurettistes	M11 et M9	14h00	14h15	14h30	16h45

Ces horaires seront confirmés sur les feuilles de route des différentes rencontres.

Lors de la 4<sup>ème</sup> et dernière rencontre, les résultats du challenge seront proclamés et les récompenses seront remises vers 14h30 pour le 1<sup>er</sup> groupe et vers 17h pour le 2<sup>ème</sup> groupe. Un verre de l'amitié clôturera cette journée à partir de 17h.

### **Formule des compétitions**

La formule de base, est de 2 tours de poules (de 4 à 6 tireurs), avec poules de force au 2<sup>ème</sup> tour. Mais exceptionnellement, pour les compétitions avec 7 participants, il n'y aura qu'un seul tour de poule.

Dans chaque catégorie de compétition, le classement est établi en prenant en compte :

- le 2<sup>ème</sup> tour de poule uniquement (poules de force), s'il y a au moins 8 participants, et donc au moins 2 poules ;
- la poule unique, s'il y a 7 participants ;
- les 2 tours de poules, s'il y a moins de 7 participants (les mêmes tireurs se retrouvant ensemble au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup> tour).

En fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie, les organisateurs se réservent le droit de modifier la formule de la compétition, par exemple en regroupant certaines catégories (simple sur-classement) afin que les compétitions aient un intérêt sportif et pédagogique.

### **Conditions d'engagements**

Les engagements sont à effectuer **au plus tard pour le jeudi précédent la compétition sur le site de la FFE**,

Si l'inscription en ligne d'un tireur n'est pas possible, et en particulier pour les M9 1<sup>ère</sup> année, leur inscription (nom, prénom, année de naissance, sexe, n° de licence) doit être effectuée par messagerie à l'adresse suivante : rabaymickael@gmail.com

**Contact** : Mickaël RABAY (06 32 75 87 39)

Les tireurs doivent obligatoirement être licenciés pour l'année sportive en cours.

Frais d'engagement : 4,50 € par tireur.

Le montant des engagements permet d'une part d'indemniser les arbitres et d'autre part, avec le partenariat du Crédit Mutuel, le financement des récompenses pour ce challenge.

### **Arbitrage**

Selon les catégories, les rencontres seront soit auto-arbitrées (épée), soit arbitrées de préférence par des arbitres diplômés (départementaux ou régionaux) ou encore par des jeunes arbitres de la Manche en formation départementale. Les M13 et M15 blasons verts pourront arbitrer les M11 et M9 sous le regard attentif d'un responsable pédagogique.

Ces rencontres servent de cadre à la formation des jeunes arbitres de la Manche, blasons verts ou en formation départementale. Ils sont encadrés par des arbitres diplômés.

Les escrimeurs M13 et M15 (selon leur niveau) qui ont tiré en début d'après-midi de 12h00 à 14h15, pourront arbitrer les jeunes fleurettistes M11 et M9 de 14h15 à 16h30.

Les arbitres seront indemnisés selon le barème suivant :

	arbitre diplômé	arbitre en formation
arbitrage de 12h00 jusqu'à la fin de la compétition (prévue vers 16h30)	17 €	12 €
arbitrage de 14h15 jusqu'à la fin de la compétition (prévue vers 16h30)	12 €	9 €

Les clubs participants devront fournir un arbitre à partir de 4 tireurs engagés dans l'arme concernée.

Mais pour les clubs de la Manche, il est demandé un arbitre (diplômé, en formation ou blason vert) dès le 1<sup>er</sup> tireur engagé dans l'arme concernée.

### **Directoire technique**

Le directoire technique sera composé :

- du président et / ou du vice-président du comité départemental de la Manche,
- d'un ou plusieurs maîtres d'armes de la Manche présents,
- d'un maître d'armes pour chacun des autres départements présents,

Celui-ci comportera un nombre impair de membres (3 ou 5 selon le cas).

### **Buvette**

L'organisateur de la compétition est le comité départemental, mais c'est le club d'accueil qui mettra en place une buvette et gèrera la buvette.

Seront proposés : boissons froides, café, eau, friandises, gâteaux.

**Localisation dans la Manche**

Hainneville  
(Cherbourg en Cotentin)

Les Pieux

Saint-Lô

Coutances

Granville

Avranches

